



**LEGENDE**

**ZONES**

- zone agricole
  - Zone agricole Natura 2000
  - zone agricole paysagère
  - zone naturelle
  - zone naturelle de carrière
  - zone naturelle d'activités économiques
  - zone naturelle d'activités économiques et de dépôts
  - zone naturelle d'équipements publics
  - Zone naturelle Natura 2000
  - zone naturelle d'activité de restauration
  - zone urbanisée dense d'habitat
  - zone urbanisée dense d'habitat
  - zone urbanisée d'habitat
  - zone urbanisée d'habitat
  - zone urbanisée d'activités économiques
  - zone urbanisée d'équipements publics
  - zone naturelle de dépôt
- PRESCRIPTIONS SURFACIQUES**
- élément de patrimoine à préserver
  - TVB Secteurs pelouses et prairies sèches
  - TVB Secteurs prairies humides
  - TVB Secteurs plan d'eau
  - TVB Secteurs humides d'altitude
  - TVB Secteurs humides Arc
  - TVB Secteurs de cours d'eau
  - TVB Secteurs de haie
  - périmètre comportant des orientations d'aménagement et de programmation
  - espaces d'inondation des crues de l'Arc d'aléa fort et espaces situés en arrière des digues de l'Arc
  - zones soumises aux risques naturels : se reporter à l'étude d'aléas
  - secteur ne permettant que les extensions pour mises aux normes en lien avec la protection contre les chutes de blocs.
  - emplacement réservé
  - éléments de paysage à préserver : vignes
- PRESCRIPTIONS LINEAIRES**
- alignement des constructions
- PRESCRIPTIONS PONCTUELLES**
- bati manquant
  - batiment
- INFORMATIONS**
- protection des rives des plans d'eau en zone de montagne
  - bâtiment agricole
  - réciprocity de 50m

**Les Côtes**



N°	destination	bénéficiaire
ER1	Lyon Turin	SNCF ferré
ER2	Lyon Turin	SNCF ferré
ER3	voirie	Commune
ER4	voirie	Commune
ER5	voirie	Commune
ER6	voirie	Commune

Commune de Saint Etienne de Cuines

**Plan Local d'Urbanisme**  
4.3 - Chef lieu SUD

Arrêté par délibération du conseil municipal du : 25/09/2025  
Approuvé par délibération du conseil municipal du :

